



SOUTENEZ les SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS et PATS du SDIS 63

**EN GREVE dans tout le département du Puy-de-Dôme !
Pourquoi ? Parce que vous êtes en DANGER !**

Obligation est faite à l'Etat, aux collectivités territoriales et établissements publics d'assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire : « La sécurité est un droit fondamental et l'une des conditions de l'exercice des libertés individuelles et collectives. » LQI n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure - Titre 1er - Chapitre 1er - Article 1er.

Un manque de moyens en effectifs et en matériels depuis 2006 qui a atteint un point critique, des délais d'intervention trop longs, jusqu'à 50 minutes sur une partie du territoire, la non-application des accords de la filière ne permettent plus aux secours de vous venir en aide partout sur le territoire !

Nous réclamons:

- L'embauche de Sapeurs-Pompiers professionnels pour compléter les effectifs manquants, pour anticiper les nombreux départs à la retraite, pour encadrer correctement les Sapeurs-Pompiers volontaires !
- L'application des accords signés, la reconnaissance des compétences, la poursuite de la formation des agents du SDIS 63 et leur rémunération conforme à celle prévue par la loi !
- Des matériels en état de fonctionnement !

Ensemble, demandons des moyens pour assurer votre sécurité !

NOM	PRENOM	VILLE	SIGNATURE

